

**ALLOCUTION DU PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE :
LES PROFESSIONNELS SERONT AU RENDEZ-VOUS DE LA SOLIDARITE**

E. Macron a indiqué ce soir que le pays devra faire preuve de la plus grande solidarité pour permettre d'endiguer l'épidémie de coronavirus.

Les professionnels de l'aide aux personnes âgées sont tout particulièrement mobilisés et font front depuis le premier jour. Ainsi, ils appliquent scrupuleusement l'ensemble des mesures et recommandations sanitaires préconisées par l'Etat.

Le Président de la République a précisé que nous n'étions qu'au début de l'épidémie, et en ce sens, l'enjeu est donc de concevoir des mesures de limitation de visites et de sorties des personnes âgées les plus équilibrées entre bénéfiques et risques pour qu'elles puissent être comprises, acceptées et le plus efficacement appliquées par le plus grand nombre de Français.

Les proches et les professionnels attendent ainsi des aménagements pour préserver la santé psychique des personnes âgées les plus vulnérables, surtout si ces mesures devaient se prolonger plusieurs semaines ou mois.

Une autre des conditions permettant d'appliquer immédiatement et au mieux ces mesures de soutien à nos aînés est de s'assurer que les professionnels, essentiellement féminin dans ce secteur, pourront bénéficier de modes de garde d'enfant à partir de lundi, jour de fermeture des crèches et écoles.

Enfin, l'AD-PA précise que si les professionnels font à nouveau preuve du plus grand engagement, ils n'en oublient pas moins qu'une fois la crise passée, il conviendra de revoir dans sa globalité le système d'accompagnement des personnes âgées en augmentant très significativement le temps de professionnels et revalorisant les salaires de ces emplois qui font sens, tant à domicile qu'en établissement.

Pour tout contact
Pascal CHAMPVERT
Romain GIZOLME
Tel : 01 55 12 17 29

Suivez toute l'actualité de l'AD-PA sur les réseaux sociaux :

-  @AssociationADPA
-  <https://www.facebook.com/pages/AD-PA/167671096759669>
-  <http://ad-pa.blogspot.fr/>

L'AD-PA regroupe au plan national les directeurs de services à domicile, de coordinations et d'établissements pour personnes âgées